RAPPORT d'ACTIVITÉ 2022

COMBLOUX
CORDON
DEMI-QUARTIER
DOMANCY
LES CONTAMINES-MONTJOIE
MEGÈVE
PASSY
PRAZ-SUR-ARLY
SAINT-GERVAIS
SALLANCHES

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

Sommaire

Chiffres clés p.3
Compétences et fonctionnement de la CCPMB p.4
Faits marquants de l'année p.5

I. Améliorer le quotidien des habitants et des travailleurs p.9
II. Renforcer les moyens pour préserver l'environnement et la biodiversité p.11
III. Agir en faveur du développement économique et du soutien à l'activité économique et touristique p.15
IV. Les moyens p.20

Repérez les actions réalisées à 14 communes dans le cadre de l'Entente avec ce logo :

RAPPEL DU PÉRIMÈTRE DE TRAVAIL DE L'ENTENTE

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc entretient d'étroites relations avec sa voisine, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc. Elles ont constitué une structure intercommunale unique pendant plus de 30 ans. Aujourd'hui, elles poursuivent leur collaboration sur de nombreux sujets dans le cadre de la Conférence de l'Entente. Celle-ci se réunit pour travailler sur des dossiers communs.

Pour financer les projets réalisés ensemble, une répartition a été définie au prorata de la population de chaqueintercommunalité. Ainsi la CCVCMB prend en charge 26,7 % du coût des actions, tandis que la CCPMB finance 73,3 % restants.

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la remise d'un rapport annuel retraçant l'activité de la Communauté de Communes. Chaque maire est alors tenu d'en faire une communication au sein de son conseil municipal. Un rapport spécifique sur le service public d'élimination des déchets est prévu par l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et s'intègre donc au rapport général. Chacun pourra retrouver dans ce rapport d'activité 2022 le compte rendu de l'exercice des différentes compétences de la Communauté de Communes.Tous les projets et réalisations sont présentés et illustrés. Certains éléments permettent de montrer l'évolution et la progression de l'intercommunalité. Les délégués communautaires sont disponibles pour compléter les informations fournies avec l'appui du Président et des services intercommunaux.

10 communes

dont 1 station thermale
et 7 stations de ski

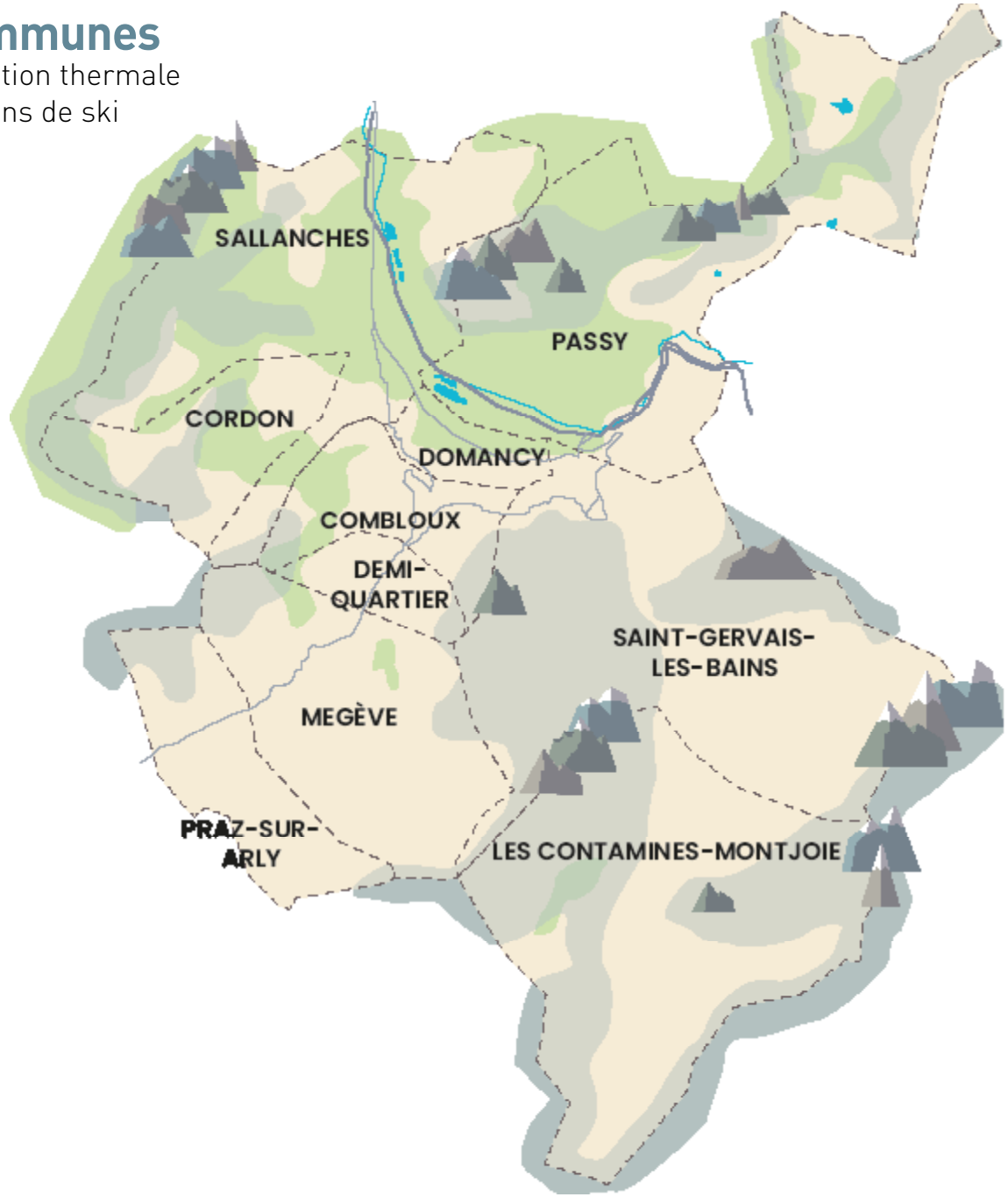

*Chiffres clés**

46 688 habitants
22 % des habitants ont moins de 18 ans
9 % des habitants ont plus de 75 ans
(contre 7 % pour la Haute-Savoie)

6 937 familles
contre 7 349 en 2006

39 773 hectares
soit 9 % de la Haute-Savoie
avec en moyenne 117 hab/km²

47 492 logements
dont 43,7 % de résidences principales

108 000 lits touristiques

21 658 emplois
3,7 % de chômage
contre 5,5 % en Haute Savoie

32,5 % du territoire couvert par la forêt
2 réserves naturelles

**sources : INSEE / Ministère de l'intérieur nov. 22 / Pôle Emploi oct 22*

Les compétences de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc assume statutairement trois grands ensembles de compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire • Élaboration, approbation, suivi et révision d'un schéma de cohérence territoriale (SCoT) et des schémas de secteur qui en détaillent et en précisent le contenu.

Développement économique

Actions de développement économique compatibles avec le schéma régional • Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique • Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales • Promotion du tourisme.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique • L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau • La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familliaux

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

élaboration, suivi et évaluation d'un Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) et mise en oeuvre des actions

COMPÉTENCES SUPPLEMENTAIRES

Protection et mise en valeur de l'environnement pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Politique du logement et du cadre de vie pour les actions d'intérêt communautaire

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipement pré-élémentaire d'intérêt communautaire

Action sociale d'intérêt communautaire

COMPÉTENCES FACULTATIVES

Sport

Aide au fonctionnement des classes sportives de haut niveau du lycée du Mont-Blanc René-Dayve • Labellisation et accompagnement des manifestations sportives de renommée nationale et internationale • Réalisation de produits coordonnés facilitant l'accès au sport et à la culture pour les jeunes (Pass Scolaire).

Culture

Labellisation et accompagnement des manifestations culturelles présentant un intérêt pour l'ensemble du territoire (Par ex. : Festival Baroque, Festival Les Petits Asticots) • Gestion de la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques.

Pension pour animaux, chenil

Gestion et entretien d'une pension d'animaux, en direction des populations locales et touristiques • Gestion et entretien d'une structure d'accueil pour les animaux en divagation (fourrière) • Gestion et entretien d'une structure pour l'élimination des cadavres d'animaux.

Transfrontalier

Élaboration et animation de toute contractualisation avec les instances publiques, européennes, nationales, régionales et départementales (par exemple : PITER) • Participation à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques territoriales transfrontalières•Coordination d'appels à projets européens engagés sur le territoire, dans le cadre d'une mission d'assistance auprès des communes et / ou d'un portage direct.

Aménagement numérique et communication

Participation au déploiement du numérique dans le respect des compétences dévolues au SYANE • Mise en œuvre d'une politique visant à une réception par voie numérique des chaînes de télévisions nationales et locales sur l'ensemble du territoire • Soutien aux chaînes de télévision locales.

En matière scolaire

Acquisition foncière facilitant la création ou la réhabilitation, l'accès et le stationnement au Lycée du Mont-Blanc René-Dayve • Maintenance du parc informatique des établissements publics d'enseignements préélémentaire et élémentaire du territoire • Aide au fonctionnement des services de la médecine scolaire, de la psychologie scolaire et du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).

En matière agricole et forestière

Actions en faveur de la pérennisation de l'activité agricole et pastorale (SICA du Pays du Mont-Blanc) • Réhabilitation, modernisation et exploitation de l'abattoir • Élaboration et animation de toute contractualisation ou projet avec les instances publiques européennes, nationales, régionales et départementales relatives aux politiques économiques, de promotion et de diversification touristique, agricoles et forestières.

En matière de promotion du territoire

Gestion des observatoires économique et touristique • Animation et participation au contrat destination Mont-Blanc • Gestion et entretien de Relais information Service (RIS).

Le fonctionnement des instances

Conseil communautaire
Il est composé de 40 élus représentant les 10 communes. Ce nombre est calculé en fonction du nombre d'habitants de chaque commune (population communale). Les communes des Contamines-Montjoie, Cordon, Demi-Quartier, Domancy et Praz-sur-Arly sont représentées par leur Maire. Le conseil communautaire décide les actions et projets à mettre en oeuvre et vote les délibérations.

11 commissions
Elles se réunissent régulièrement sous l'autorité du Président ou des Vice-Présidents pour donner un avis consultatif sur les sujets qui leur sont soumis et proposent des actions au bureau communautaire. Elles sont composées de conseillers communautaires et municipaux désignés par chaque commune.

Bureau communautaire
Composé du Président et des 9 Vice-Présidents (les maires), il prépare les orientations qui seront proposées au conseil communautaire et prend des décisions dans le cadre des délégations confiées par ce dernier.

Président
Il fixe les objectifs aux services et est chargé de préparer et de faire exécuter les délibérations votées par le Conseil Communautaire. Il prend des décisions dans le cadre des délégations confiées par le conseil communautaire. Jean-Marc Peillex est Président depuis le 11 juillet 2020.

Chiffres clés

INSTITUTIONNEL

7 conseils communautaires
(5 en 2021)

168 délibérations
(163 en 2021)

14 bureaux
(17 en 2021)

44 décisions de bureaux
(60 en 2021)

210 décisions du Président
(168 en 2021)

2022, les temps forts

Janv.

Les aides de CaseRénov

Mise en place de 2 nouvelles aides

Les copropriétés et les propriétaires bailleurs peuvent désormais prétendre à des aides de la CCPMB pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique (p.9).

Fév. 17

Projet de station multi-énergie

Vers une station multi-énergies

Démarrée début 2022 et terminée en fin d'année, une étude a été menée afin d'étudier l'opportunité pour la création d'une station multi-énergies Gaz Naturel Véhicules et Hydrogène pour une mobilité décarbonée. La CCPMB s'est associée aux entreprises du transport dans cette opération.

Mars

Nouveau Mag

Parution du nouveau bulletin d'information

Édition sous la forme d'un magazine intitulé « Les Actus Pays du Mont-Blanc », offre une présentation plus détaillée des réalisations et services, avec une mise en page enrichie. Ce support permet de communiquer de manière claire auprès des administrés.

Mars 30

Pays d'art et d'histoire

Une nouvelle étape de franchie

Validation de le fiche 2 de la candidature au label

Avril. 8

Futur institut écocitoyen

Appel à la mobilisation en faveur de l'environnement

Près de 100 personnes (habitants, membres d'associations, représentants d'entreprises, élus et experts) ont répondu présent pour participer à la réunion de présentation de la démarche de création du futur institut (p.11).

Avr. 26

Cohabitation des usages en montagne

Un premier pas fondateur

Démarrage du travail pour anticiper les conséquences négatives de la sur-fréquentation dans les espaces naturels. Un 1er groupe de travail sur les usages des espaces naturels a été créé dans le but d'anticiper ces problèmes. 16 représentants des communes et des offices de tourisme se sont réunis et ont partagé la volonté d'agir rapidement sur la question, sur l'ensemble du territoire des Communautés de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc et Pays du Mont-Blanc.

Mai

Piscine du Centre Sportif

Stage grand public

Première session d'animations aquatiques ouvertes à tous (p.10).

Juin 3

Festival Baroque

Présentation à St-Gervais

Présentation à la presse de la nouvelle programmation du Festival Baroque au Pays du Mont-Blanc

10 Juillet

Abattoirs du Pays du Mont-Blanc

Mise en régie de l'équipement

Reprise en régie de la gestion de l'abattoir suite à la défaillance de la SAS Monts et Vallées délégataire du service (p.18).

Oct. 7

Évènement de clôture du projet 4 « Interprétation du patrimoine naturel et culturel » du Piter Parcours

Des nouveaux outils pour valoriser les lieux et patrimoines

C'est à la Maison de la Réserve Naturelle de Passy que s'est déroulé le clap de fin du projet développé dans le cadre du programme européen Interreg France-Italie ALCOTRA 2014-2020, permettant de dévoiler une offre touristique transfrontalière valorisant les versants haut-savoyard, valdôtain et valaisan après quatre ans de travail (p.17).

Juil./Août

Pastoralisme

3 journées de sensibilisation

Organisations de journées de sensibilisation à destination du grand public pour faire connaître le fonctionnement des alpages (p.14).

Juill. 6

Escapades baroques dans les Alpes

Bilan de l'opération et présentation de la nouvelle saison

Les partenaires savoyards et haut-savoyards de l'opération « Escapades baroques dans les Alpes » se sont réunis au Pays du Mont-Blanc pour réaliser le bilan de l'opération 2021 et présenter les actions 2022. Cette opération vise à valoriser le patrimoine baroque de ces territoires via une riche programmation.

Nov. 29

Le Forum de l'emploi

Une mobilisation exceptionnelle en faveur de l'emploi

Organisation d'une journée spéciale autour du recrutement réunissant les recruteurs des domaines public et privé et qui a permis aux demandeurs d'emploi et aux jeunes d'échanger directement avec eux (p.18).

Sept. 22

Rezo Pouce

Inauguration du nouveau service de transport

À l'occasion de la semaine de la mobilité, lancement officiel du dispositif d'auto-stop sécurisé et partagé et présentation de l'offre de mobilité des 10 communes.

Déc.

Promotion touristique

Conférence de presse à Lyon

Valorisation et promotion des actions touristiques du territoire et notamment présentation du site internet escapademontblanc.com auprès de la presse lyonnaise (p.15).

I. Améliorer le quotidien des habitants et des travailleurs

A. Faciliter les déplacements

La thématique des déplacements est au cœur des préoccupations de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) qui s'attache à faciliter le quotidien des habitants des 10 communes du territoire. L'ambition est clairement affichée : promouvoir les mobilités durables en offrant un panel de solutions, ce qui se traduit par une accélération de la mise en place de projets et la création en 2022 d'un nouveau service : le dispositif d'autostop sécurisé Rezo Pouce.

Ce dispositif d'autostop a été lancé en septembre 2022 en concertations avec les Communes. En proposant plus de 90 arrêts sur le territoire, ce service permet d'organiser et de sécuriser la pratique de l'autostop localement, en mettant en relation des autostoppeurs et des personnes susceptibles de les prendre en route. Une inscription est nécessaire sur l'application Rezo Mobicoop ou sur le site rezopouce.fr en utilisant une pièce d'identité, permettant de vérifier l'identité des utilisateurs et de garantir plus de sécurité pour les usagers. **En décembre, au Pays du Mont-Blanc, on pouvait compter plus d'une centaine d'inscrits, avec une majorité d'utilisateurs ayant entre 35 et 45 ans.** Les équipes de la CCPMB s'attachent à promouvoir le service, notamment en proposant des temps d'animations dans les établissements scolaires. Ces temps de sensibilisation se poursuivront en 2023.

Avec sa flotte composée de 5 véhicules, le **service de transport à la demande « Montenbus »** s'adapte continuellement aux demandes des usagers toujours plus nombreux. En 2022, 5 nouveaux arrêts ont été mis en place pour répondre aux sollicitations. Actuellement, le Pays du Mont-Blanc comporte plus de 380 arrêts.

Suite à l'accueil de réfugiés ukrainiens sur le territoire, la CCPMB a choisi de leur offrir d'accès gratuit à ce service.

Suite au travail mené à l'échelle des 3 pays (France, Italie et Suisse) pour faciliter les déplacements transfrontaliers, **une application dénommée « Ecomob »** a vu le jour en septembre avec l'offre disponible et des parcours thématiques proposés en transport en commun. En parallèle, un système de Fiat 500 électriques est disponible en location dans un réseau d'hôtels partenaires.

Le bon fonctionnement des transports scolaires résulte d'un travail quotidien d'adaptation aux aléas. La météo, les travaux, les événements inattendus nécessitent une étroite collaboration du service transport scolaire avec les Communes et les autres services de la CCPMB (déchets, communication...).

La capacité d'adaptation du service a permis de traverser l'année 2022 sans grosses perturbations.

En 2022, dans le but de renforcer les efforts visant à déployer de nouvelles solutions de mobilité et de simplifier les déplacements, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a lancé deux études :

- la première porte sur le choix de l'emplacement des véhicules d'**autopartage** dans les communes de Passy, Saint-Gervais et Sallanches ;
- la seconde concerne la mise en place d'un **système de billettique unique intermodale.**

Ces études seront finalisées en 2023.

Chiffres clés MOBILITÉ

120 inscrits à RezoPouce*

64 % en tant que conducteur ET autostoppeur
20 % en tant que conducteur uniquement
16 % en tant qu'autostoppeur uniquement

5 arrêts de Montenbus créés

34 000 courses contre 23 000 en 2021
soit + 48 %

25 % des courses réservées en dernière minute contre 15 % en 2021

2 827 enfants inscrits aux transports scolaires en 2022 contre 2 700 en 2021

* *M+3 après le lancement du service (décembre 2022)*

B. Des réponses pour permettre à tous les habitants de bien se loger

Au Pays du Mont-Blanc, trouver un logement peut s'avérer difficile pour diverses raisons : la rareté des terrains constructibles (particulièrement en montagne), la prédominance des résidences de tourisme et des résidences secondaires en raison du développement touristique, ainsi que le vieillissement du parc immobilier. La Communauté de Communes intervient à différents niveaux en matière de logement, notamment en définissant la politique d'habitat du territoire, en promouvant la rénovation énergétique des logements et en gérant les aires d'accueil pour les gens du voyage.

Après 18 mois d'élaboration (4 Comités de pilotage, 2 Comités techniques, 1 séminaire, des entretiens individuels, etc.) et 6 mois d'instruction, le **2e Programme Local de l'Habitat (PLH)** de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc est opérationnel depuis le 4 septembre 2022.

Ce document poursuit et complète, jusqu'en 2028, les choix retenus dans le précédent programme. La dynamique engagée avec le 1er PLH est renforcée pour répondre aux ambitions et **intégrer les évolutions des besoins comme des outils mobilisables.**

Maintenant les 10 Communes du Pays du Mont-Blanc et les acteurs de l'habitat disposent de 6 ans pour mettre en œuvre les 12 actions et 22 outils envisagés en faveur du logement.

Dès l'automne des actions sont engagées :

- *augmentation de +25 % de l'aide intercommunale accordée pour soutenir la production de logements très sociaux,*
- *soutien aux Communes qui proposent de l'accession à la propriété en Bail Réel Solidaire (BRS) outil anti spéculatif,*
- *harmonisation de la gestion des demandes de logement social,*
- *...*

En janvier 2022, le **service d'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique CaseRenov** s'est ouvert aux copropriétés. L'accompagnement, le prêt de la valise de thermokit et les aides ont été adaptés pour convenir aux copropriétés. En effet, ce type de logement concerne une majorité du parc du territoire.

Cela est passé par l'achat d'un logiciel spécifique pour réaliser les passeports thermiques et par l'ouverture d'un second poste de conseiller énergie habitat.

Les aides mises en place vont jusqu'à 20 000 euros par copropriété avec un plafond de maximum 20 % du coût des travaux.

En 2022, la CCPMB a réalisé une étude de faisabilité technique de mise en conformité avec les exigeances **du schéma départemental 2019-2025 Gens du voyage**.

3 axes ont été abordés :

- la réalisation de 14 terrains familiaux pour sédentarisation.
- la création de 10 places supplémentaires à Passy.
- la rénovation des aires de Passy et Sallanches.

Une priorisation a du être réalisée. Ainsi, en 2023 cela débutera avec la rénovation de l'aire d'accueil de Sallanches.

Chiffres clés LOGEMENT

3 copropriétés
ont fait une demande d'aides

4 passeports thermiques en copropriété

59 679 € d'aides CaseRenov Copro versées

134 443 € d'aides CaseRenov
versées pour les logements individuels à 80 foyers

119 000 € d'aides Fonds Air Transition Fioul
versées à 80 foyers pour changer d'appareil de chauffage

91 personnes accueillies sur les aires d'accueil des gens du voyage de Sallanches et Passy

C. Reprise des activités des équipements annexes

Grâce à des travaux d'amélioration spécifiquement conçus pour répondre aux attentes des usagers, l'année 2022 a été marquée par une reprise dynamique de l'activité de la pension canine et du centre sportif. Ces aménagements ont contribué à offrir des services de qualité supérieure.

En 2022, d'importants efforts ont été déployés afin de **rénover 12 des 51 boxes de la pension canine.** La dégradation de certains avait entrainé leur inutilisation, ce qui limitait considérablement la capacité d'accueil de la pension.

Cependant, grâce à ces travaux de rénovation, les boxes ont pu rouvrir à la fin du mois de juin, ce qui a permis d'**accroître la capacité d'accueil et a eu un impact positif sur les recettes.** En améliorant les conditions d'hébergement pour les animaux, la pension a pu attirer de nouveaux clients et fidéliser sa clientèle existante.

L'année scolaire 2022-2023 représente la deuxième année de **reprise d'exploitation du centre sportif,** après les travaux de rénovation majeurs qui ont entraîné sa fermeture de février 2019 à septembre 2021.

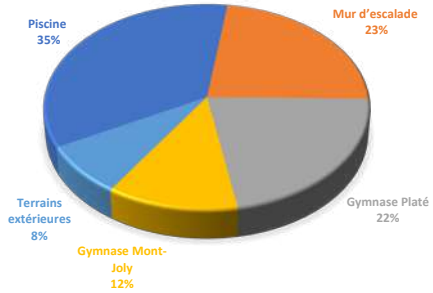

UTILISATION DU CENTRE SPORTIF EN 2022

L'objectif principal était de maintenir les utilisateurs de l'année précédente tout en attirant de nouvelles associations et écoles du territoire.

Deux écoles supplémentaires et quatre nouvelles associations se sont ajoutées aux structures utilisatrices du centre sportif. Cette augmentation témoigne de l'attrait suscité par cet équipement. Il continue d'être majoritairement utilisé par les élèves du Lycée René-Dayve du Mont-Blanc.

En parallèle, la piscine a été réouverte au public le temps d'une semaine en proposant un stage pour les enfants le matin et pour les adultes le midi au cours de l'automne.

En 2022, **5 événements sportifs ont été soutenus** par la CCPMB :

- la Coupe de France de VTT Trial, à hauteur de 5 000 euros,
- la Coupe de France de télémark, à hauteur de 1 500 euros,
- la finale de Coupe du monde de ski freestyle, à hauteur de 10 000 euros,
- les finales de Coupe d'Europe FIS et championnat de France homme de skicross, à hauteur de 5 000 euros.

Chiffres clés
PENSION CANINE

+ 30 % chiffre d'affaire :
143 491 euros en 2022
(109 985 euros en 2021)

Une page Facebook dédiée pour gagner en visibilité.

CENTRE SPORTIF

7 écoles
16 associations
5 entreprises
Tous les élèves du Lycée René-Dayve Mont-Blanc

D. Progression du soutien social de la CCPMB

L'engagement de la CCPMB en faveur du domaine social se manifeste pleinement en 2022 à travers une aide significative accordée à quatre associations, totalisant 43 090 euros. Cette collaboration renforce la visibilité et contribue au fonctionnement des associations au sein des dix communes.

En 2022, la CCPMB a continué de fournir un soutien à **la Halte-Garderie Les Mous-saillons**. Cette aide financière a été agumentée, car elle est calculée en fonction du nombre d'heures d'accueil réalisées au cours de l'année précédente. La Halte-Garderie avait accueilli 12 enfants porteurs de handicaps en 2021, avec un volume d'heures d'accueil facturé atteignant le maximum prévu de 7 730 heures. Cette contribution a permis de verser la somme de 35 000 euros, comparativement à 25 000 euros l'année précédente. L'objectif essentiel de ce soutien financier est de maintenir des professionnels spécialisés dans le domaine du handicap au sein du Pays du Mont-Blanc et de répondre aux interrogations du personnel des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) communaux, qui sont confrontés à l'accueil d'enfants porteurs de handicap. Il s'agit enfin de souligner l'importance accordée à l'offre d'un accueil équitable et inclusif pour tous.

Nom de l'association	Rôle et objectifs de l'association	Montant et objectifs de la CCPMB
ARVE RÉFUGIÉS	Venir en aide aux réfugiés de la Vallée de l'Arve et essentiellement les jeunes majeurs qui sortent du centre d'accueil de Passy	3 000 euros / an Partenariat pour donner de la visibilité à cette asso auprès des communes
BANQUE ALIMENTAIRE	Distribuer des denrées allimentaires aux réseaux d'associations et aux particuliers qui en ont besoin	4 390 euros / an Pour faciliter la gestion financière de l'association
ÉCOLE À L'HÔPITAL (EAH)	Permettre aux enfants hospitalisés ou en convalescence de garder un lien avec l'école	700 euros / an Pour couvrir les frais de fonctionnement et contribuer à la pérénnité de l'association en remboursant les frais de déplacement des bénévoles se rendant au domicile des patients.

II. Renforcer les moyens pour préserver l'environnement et la biodiversité

A. De nouveaux moyens pour lutter contre les pollutions

En 2022, la CCPMB s'est engagée dans de nouveaux projets d'envergure en faveur de la lutte contre les pollutions en associant très largement les habitants, les associations mais aussi les acteurs sociaux-économiques et les scientifiques.

Sur le modèle de la réalisation de Fos-sur-Mer, la CCPMB appuie la création d'**un institut écocitoyen** sur son territoire.

L'objectif de cette structure est de rassembler chercheurs, habitants, élus et professionnels afin de d'avoir une réflexion générale sur les différentes pollutions qui touchent le Pays du Mont-Blanc. Cet institut pourra demander la réalisation d'études afin d'élargir la connaissance et d'avoir des données concrètes sur lesquelles baser leurs reflexions. De ce travail, des actions concrètes pourront émerger sur le long-terme.

Cette démarche a été officialisée le 8 avril 2022 lors d'une réunion publique à Passy. Les élus ont lancé un appel à tous les acteurs du territoire qui pourront contribuer à la mise en place de cet institut.

Plus de 100 personnes ont participé à cette réunion. Phlippe Chamaret, directeur de l'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions de Fos-sur-Mer, accompagne la demarche en cours au Pays du Mont-Blanc.

À la suite de cet événement, des groupes de travail rassemblant plus de 30 personnes de la société civile, des chefs d'entreprises, des jeunes lycéens (écocitoyens), des scientifiques et des membres d'associations, ont été constitués pour établir les règles de gouvernance de l'institut et son rôle vis-à-vis des acteurs du territoire.

L'aboutissement de la démarche est prévu à l'automne 2023.

La connaissance de la pollution de l'air peut être affinée à l'échelle des 10 communes. C'est pour remédier à cette situation, **un appel à projet sur la qualité de l'air** a été lancé au cours de l'été 2022 afin d'obtenir des données détaillées à des altitudes peu ou pas étudiées. 3 projets ont été déposés : après analyse et présentation devant un jury, c'est le projet du CEREMA des Hauts-de-France en partenariat avec Particles Vision qui a été retenu pour un montant de 60 500 euros, pour leur approche innovante en temps réel et à différentes altitudes. Des prélèvements seront également réalisés en été et en hiver, puis analysés pour identifier l'origine des particules fines (échappements, pneus, freins, chauffage au bois, industrie, etc.).

Une dizaine de capteurs seront installés pendant un an sur 4 sites du Pays du Mont-Blanc. Il s'agit d'une initiative volontaire des élus de la CCPMB **pour étudier la qualité de l'air en montagne.** C'est au cours de l'année 2023 que le projet sera mis en place.

En 2022, la CCPMB a pris en main le **programme Arve Pure 2022-2024,** en partenariat avec le SM3A et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Ce programme a comme objectif de :
-> traiter les eaux usées non domestiques,
-> sensibiliser les différents acteurs du territoire (particuliers, entreprises, associations...) à la problématique de l'eau,
-> le tout en appliquant une certaine méthodologie (diagnostic, accompagnement et régularisation).

Le recrutement d'un chargé d'opération est prévu pour début 2023 afin de mettre en pratique cette méthodologie.

Chiffres clés
DÉVELOPPEMENT DURABLE

+100 personnes
ont participé à la réunion de présentation portant sur le lancement de l'initiative de création d'un institut écocitoyen

B. De nouvelles actions pour réduire les consommations énergétiques

En 2022, la CCPMB a pris des mesures significatives pour promouvoir les économies d'énergie. Les projets sont nombreux : de la création d'un poste d'économe de flux pour accompagner les communes dans la réduction de leur consommation d'énergie au soutien des écoles pour sensibiliser les élèves aux économies d'énergie.

En janvier 2022, la CCPMB a lancé **une étude pour la création d'une station multi-énergies** GNV et hydrogène, réalisée par les bureaux d'études EnerKa et Akajoule, en liens étroits avec les professionnels du territoire pour répondre au plus juste à leur besoin. Les résultats ont été présentés en octobre devant des élus, des entreprises du transport et du gaz, ainsi que des acteurs impliqués dans la mobilité durable.

Les élus se sont positionnés en faveur d'une station GNV avec une composante hydrogène mobile de petite capacité pour amorcer le marché. Les prochaines étapes consisteront à identifier le site d'implantation et à valider la faisabilité du raccordement au réseau de gaz. La collaboration avec les acteurs privés est encourageante et les échanges se poursuivront avec d'autres initiatives de développement GNV/hydrogène à plus grande échelle.

Après une étude approfondie d'une année dans le cadre du **programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique)**, la Communauté de Communes a franchi une étape importante dans son objectif d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics dans le Pays du Mont-Blanc. Dans le cadre de cette démarche, **un poste d'économe de flux a été créé,** dont 50 % du financement est assuré par ce programme.

Le rôle de l'économe de flux est :

- d'accompagner certaines communes (Les Contamines-Montjoie, Cordon, Domancy et Praz-sur-Arly) dans leurs efforts visant à réduire la consommation d'énergie des bâtiments publics,
- de suivre les consommations énergétiques pour les six autres communes (Combloux, Demi-Quartier, Megève, Passy, Saint-Gervais et Sallanches)

L'économe de flux se charge de ce programme jusqu'à la fin de l'année 2023, et les résultats seront évalués à ce moment-là.

La CCPMB s'engage également dans la rénovation énergétique en proposant aux écoles de **participer au concours CUBE.Ecoles** et en les soutenant dans cette démarche.

Ce concours offre des outils de mesure et des formations pour sensibiliser les élèves à la consommation d'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre. Les objectifs sont de réduire la consommation énergétique des bâtiments scolaires, mobiliser enseignants et élèves, et promouvoir les économies d'énergie. Les écoles participantes enregistrent en moyenne une économie de 12 %.

Six écoles ont choisi de participer :

- école primaire publique de Cordon
- écoles primaires publiques Marlioz et Chef-lieu de Passy
- école primaire publique Les Eterlous de Praz-sur-Arly
- école élémentaire publique du Mont-Joly de Saint-Gervais-les-Bains
- école élémentaire publique Le Boccard de Sallanches

La CCPMB fournit une assistance technique, logistique et financière, en particulier lors de la première année. Le concours est organisé par la FNCCR, l'IFPEB et le CEREMA, avec le soutien du programme ACTEE 2. Il s'étend sur cinq ans, comprenant une première année dédiée au concours et quatre années de suivi des performances des écoles.

Chiffres clés

CUBE ÉCOLES

6 écoles participantes au concours représant **230 enfants**

C. Biodiversité et préservation des milieux

En 2022, le service d'éducation à l'environnement a étendu ses activités de sensibilisation à travers le territoire, touchant divers publics. Parallèlement, la CCPMB s'est attachée à sensibiliser aux comportements respectueux envers l'environnement et à élaborer un plan de gestion des espèces exotiques envahissantes végétales.

En 2022, le service d'éducation à l'environnement a proposé des **activités de sensibilisation à travers l'ensemble du territoire.** Cette initiative a conduit à une augmentation du nombre de sorties lors des interventions auprès des scolaires. Le service a également accru **ses interventions auprès des publics spécifiques**, qui ont peu ou pas l'habitude de fréquenter la nature. Les éducateurs ont notamment organisé des animations dans les maisons de retraite ou sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Passy.

Le service continue de progresser et de gagner en popularité sur l'ensemble du territoire. Les retours des personnes touchées sont extrêmement positifs, témoignant ainsi de l'impact indéniable de ces activités.

En 2022, la CCPMB a entrepris **l'élaboration d'un plan de gestion des espèces invasives végétales**. L'objectif était de créer un plan d'action sur une période de 5 ans afin de contenir la progression de ces plantes indésirables en mettant en œuvre plus de 30 actions ciblées. Les trois quarts sont dédiés à la réalisation de chantiers visant à éliminer les foyers d'espèces invasives, tandis que le dernier concerne des initiatives de formation et de sensibilisation destinées aux agents communaux et au grand public.

Le diagnostic a été présenté en juin 2022 lors d'un comité de pilotage. La stratégie et le plan d'action finalisés ont été approuvés en décembre 2022. La mise en œuvre des actions est prévue pour l'année 2023.

Dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arve (SMBVA) et le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) ont mené plusieurs actions en 2022 pour la préservation et la gestion des cours d'eau et des zones humides pour le compte de la CCPMB.

Le SMBVA a :

- élaboré un plan d'action pour la gestion des zones humides à Praz-sur-Arly, visant à préserver ces écosystèmes fragiles et leur biodiversité,
- effectué une étude des anciennes décharges de l'Arly à Megève et du nant des Essertets à Praz-sur-Arly, afin d'évaluer leur impact sur l'environnement et de proposer des mesures de réhabilitation si nécessaire,
- réalisé des travaux de restauration du seuil de l'Île à Praz-sur-Arly permettant de rétablir la continuité écologique et de favoriser le bon fonctionnement de l'écosystème.

Le SM3A a :

- débuté la restauration du ruisseau des Grassenières aux Contamines-Montjoie qui vise à améliorer la qualité écologique du cours d'eau,
- amélioré la continuité piscicole de l'Ugine aval, afin de favoriser la migration des poissons et de préserver la diversité des espèces aquatiques,
- créé une plage de dépôts et un piège à corps flottants sur le Nant d'Arvillon à Domancy, permettant de limiter les déchets flottants et de préserver la qualité de l'eau.

Ces actions concrètes témoignent de l'engagement dans la préservation des milieux aquatiques et des écosystèmes associés. Elles contribuent à la protection de la biodiversité, à la gestion durable des ressources en eau, ainsi qu'à la prévention des risques d'inondation.

Chiffres clés

PROJETS AUTOUR DES VERGERS

57 personnes ont participé à une formation pour savoir entretenir les arbres fruitiers, dont 17 en ont fait au moins 2.

15 propriétaires ont accepté de réaliser un recensement, représentant en tout **388 arbres recensés.**

Chiffres clés

ESPÈCES INVASIVES

3 700 foyers d'espèces invasives répartis jusqu'à plus de 1 500 m d'altitude.

TEMPS DE SENSIBILISATION

97 animations, touchant plus de **2 300 personnes** réalisées au cours de l'été par le service d'éducation à l'environnement.

FORMATION DE SENSIBILISATION AUX PATOUS

19 personnes ont participé à la formation du 8 juin 2022, à Saint-Gervais-les-Bains

La matinée était consacrée aux chiens de protection avec la SEA74 (Société d'Économie Alpestre 74) et l'IDELE (Institut de l'élevage)

L'après-midi dédiée à la forêt et sa gestion, les plantes invasives, les bonnes pratiques en montagne, l'utilité des espaces protégés et la mise en place de zones de sensibilité avec ASTERS - le conservatoire des espaces naturels

D. Poursuite des engagements en faveur de l'agriculture et du pastoralisme

Les espaces agricoles ont été au coeur des actions de la CCPMB en 2022.

La mise en place des panneaux de sensibilisation a été le résultat d'une discussion menée en 2021 au sein de l'Espace Valléen, visant à **faciliter la cohabitation entre les différents acteurs tels que les agriculteurs, la population locale et les touristes**. L'objectif principal de cette initiative était de diffuser diverses informations aux personnes se promenant dans les environs des villages, afin de favoriser un comportement respectueux envers les prairies, le travail des agriculteurs, les animaux et l'environnement en général.

Un total de 500 panneaux a été distribué aux agriculteurs de la CCPMB, qui ont ensuite déterminé les endroits les plus stratégiques en fonction des saisons pour afficher ces messages. La CCPMB reçoit le soutien du Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour réaliser cette action.

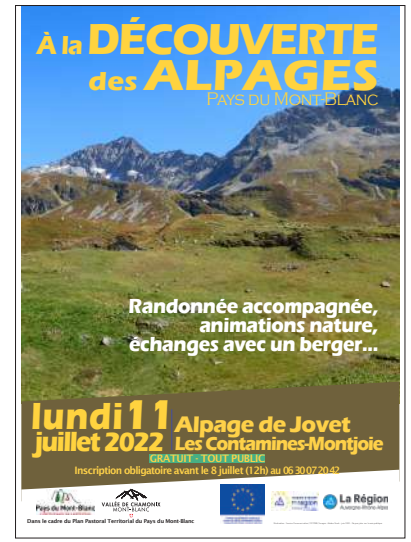

Dans le cadre du Plan Pastoral Territorial, **3 journées de découverte des alpages** ont été organisées à destination du grand public. Pour rappel, ce PPT, financé par la Région et l'Europe, vise notamment à valoriser les alpages et sensibiliser la population à leur fonctionnement et leur différentes caractéristiques (production, organisation...)

Plusieurs journées en alpage ont été proposées au public pendant l'été, offrant ainsi une expérience unique. Ces journées se sont déroulées :

→*Le 11 juillet aux Contamines (Jovet).*

→ *Le 4 août à l'alpage de Blaitiière (Chamonix).*

→*Le 23 août au Plan de l'Aar (Praz-sur-Arly).*

Ces journées ont attiré un grand nombre de participants qui ont pu découvrir le fonctionnement des alpages et échanger avec les alpagistes. Le retour du public a été extrêmement positif, témoignant de l'intérêt suscité par ces événements et de leur impact dans la sensibilisation à la préservation des alpages.

La CCPMB a piloté la candidature pour **un nouveau Projet Agro-environnemental et climatique (PAEC)** sur un territoire couvrant également les Communautés de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc et des Montagnes du Giffre (hors secteurs de Sallanches et Cordon situés sur un site Natura 2000). Ce projet a été retenu en décembre et sera mis en oeuvre entre 2023 et 2028. Il permettra notamment de soutenir financièrement les agriculteurs souhaitant mettre en place de bonnes pratiques.

Le 2e contrat - Plan Pastoral Territorial 2016-2022- s'est achevé et la préparation du 3e a été lancé à l'été avec :

- le recrutement d'un prestataire - la SEA74- pour accompagner la collectivité,
- l'organisation de la concertation avec les agriculteurs, propriétaires et autres acteurs à partir de novembre lors de 4 réunions locales.

La CCPMB a versé pour la 1ère fois des **subventions pour soutenir l'organisation d'événements dans le domaine agricole :**

- 3 000 euros à l'*Association Une Farandole*
- 1 355 euros au *Comice agricole de Combloux*
- 3 268 euros à l'assocaition la Ferme pour tous pour la *Fête des semence*

III. Agir en faveur du développement économique et du soutien à l'activité économique et touristique

A. Consolidation des actions en faveur d'un tourisme durable

En 2022, la dynamique engagée suite à la crise sanitaire se poursuit, confirmant ainsi la stratégie touristique développée au sein des Espaces Valléens. L'accent est mis sur un tourisme durable et 4 saisons, et cela se traduit par différentes actions, dont la réalisation du site internet escapademontblanc.fr, offrant ainsi une plateforme complète pour promouvoir les manifestations de la région tout au long de l'année.

La réalisation du **site internet www.escapademontblanc.com** marque une étape significative dans le projet de la CCPMB de soutenir **la diversification touristique.** Ce site a pour objectif de recenser toutes les animations tout au long de l'année, tant au niveau des stations de la CCPMB que de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc. Il constitue un **outil essentiel** à la disposition des visiteurs, des conseillers en séjour des offices de tourisme et des habitants, permettant de présenter les destinations touristiques et de communiquer de manière unifiée.

Après de nombreuses années de travail, notamment dans le cadre de l'opération « Noël au Pays du Mont-Blanc », la collaboration étroite avec les offices de tourisme a conduit à la finalisation et à la mise en ligne de ce site internet en mai 2022.

Une présentation pour valoriser ce site a été réalisée devant la presse régionale le 17 novembre, suivie d'une campagne promotionnelle en ligne en fin d'année pour toucher un large public.

En 2022, **le Pass Destination Mont-Blanc** a été renouvelé pour la 3e édition. Il intègre désormais quelques éléments concernant l'offre de mobilité du territoire. Pour rappel, l'objectif de cette action, portée par la CCPMB est de structurer l'offre touristique et de promouvoir la destination. Cette action est réalisée en lien direct avec les offices de tourisme qui ont également joué un rôle clé dans sa promotion.

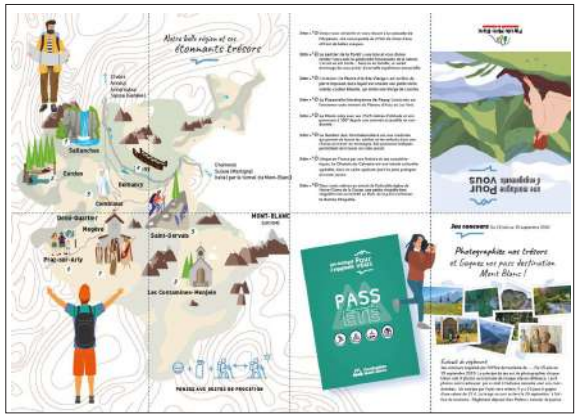

Ce Pass a été conçu pour offrir une expérience touristique complète en donnant un accès à une variété d'activités, d'événements et de sites touristiques, favorisant une découverte immersive tout au long de l'année.

C'est dans la perspective de comprendre et d'anticiper les incidences du changement climatique sur l'enneigement que la CCPMB a initiée la mise en place de **l'étude « ClimSnow ».** Ses résultats permettront d'adapter les stratégies en conséquence. La CCPMB bénéficiera du soutien financier du Département, de la Région et des remontées mécaniques.

L'étude concernera huit domaines skiables du territoire : Les Portes du Mont-Blanc (avec la Giettaz), Cordon, Les Contamines/Hauteluce, Megève (RMM), Passy, Praz-sur-Arly, St-Gervais (STBMA) et Les Houches-St-Gervais. En 2022, malgré une consultation lancée en juillet, un prestataire n'a pas pu être sélectionné. Elle sera donc réalisée en 2023.

En 2022, **l'observatoire touristique** a continué son expansion. À l'automne, à la suite de la clôture du contrat avec le prestataire précédent, un nouvel appel d'offres a été lancé, renforçant ainsi cette démarche. Depuis octobre et pour les 2 prochaines années, ce dispositif couvre désormais les quatre saisons. Un budget de 162 460 euros par an a été alloué à la société G2A Consulting pour mener à bien cette mission. Les données analysées comprennent l'état des stocks, le taux de remplissage et d'occupation, les nuitées, ainsi que la réalisation de bilans saisonniers. 2 bilans comprenant les retombées économiques générées par le tourisme (été et hiver), les indications sur la clientèle touristique et excursionniste (âge, provenance géographique (Région pour la France et pays pour les étrangers), catégories sociaux professionnelles, jours moyens de séjours) seront fournis aux offices de tourisme.

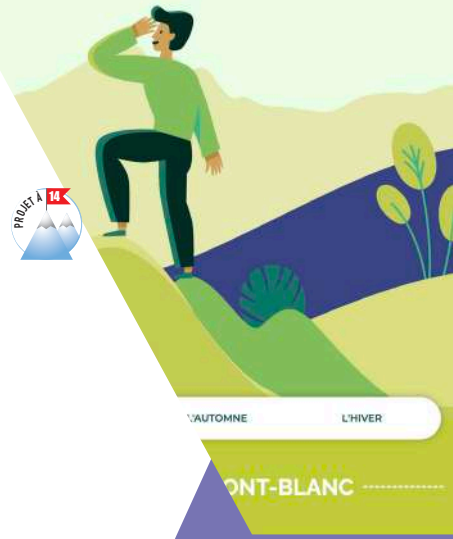

Chiffres clés

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE 2022

3,221 M de nuitées à l'hiver 2021-22, -0,6 % par rapport à N-1

1,621 M de nuitées au cours de l'été 2022 soit + 4,9 % par rapport à N-1

Chiffres clés

CARNETS DE RENDEZ-VOUS

20 000 exemplaires imprimés et distribués en 2022

Près de 200 rendez-vous mis en avant

B. Réalisations culturelles : de la candidature au label Pays d'art et d'histoire à la promotion du patrimoine baroque

L'année écoulée a été marquée par les efforts soutenus de la CCPMB en matière culturelle, avec des réalisations notables dans la progression de sa candidature au label Pays d'art et d'histoire. En parallèle, le patrimoine baroque a bénéficié d'action de promotion variées.

En 2022, **la candidature de la CCPMB et de la CCVCMB pour l'obtention du label national Pays d'art et d'histoire** a progressé de manière significative. Tout au long de l'année, plusieurs étapes importantes ont été franchies. Pour rappel, en février 2020, la première fiche présentant le territoire, son maillage culturel, les politiques culturelles mises en œuvre et les motivations de la candidature a été validée, marquant ainsi le coup d'envoi officiel du projet.

En mars 2022, la 2e fiche a été validée. Elle met en avant les politiques menées dans les domaines de l'architecture, des arts plastiques, des patrimoines, de l'urbanisme et du paysage. Cette validation a renforcé la crédibilité de la candidature en démontrant l'engagement du territoire dans ces domaines clés.

Tout au long du 2nd semestre, la rédaction du dossier de candidature a été entreprise pour mettre en lumière le patrimoine et présenter les actions concrètes qui seront mise en place pour sa préservation et sa valorisation. Une étape cruciale est prévue au printemps ou à l'été 2023, avec la présentation de la candidature devant la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. C'est à ce moment-là que la démarche, les réalisations et les perspectives pour l'avenir seront exposées.

En parallèle de la candidature, des actions concrètes ont été mises en place pour **promouvoir la culture et le patrimoine.** Deux nouveaux Carnets de rendez-vous culturels ont été élaborés, proposant une programmation coordonnée à l'échelle des 14 communes.

De plus en septembre, pour la 1ère fois, une brochure numérique carnet a rassemblé les visites de les Journées européennes du patrimoine.

Les actions menées dans le cadre de l'opération **« Escapade baroque dans les Alpes » au niveau du Pays du Mont-Blanc (PMB)** se sont poursuivies en 2022.

Trois moments clés ont marqué 2022 :

- Le 6 juillet, le Comité de Pilotage (COPIL) de l'opération a eu lieu à Saint-Gervais.
- Une session de formation les 21 et 22 novembre, réunissant 6 guides et 2 médiatrices de Cordon, Les Contamines-Montjoie, Megève et Saint-Gervais et les offices de tourisme concernés.Cette formation a permis de consolider les offres expérientielles baroques déjà mises en place.
- Au cours de l'été, des séjours randonnée et des journées de découverte en VTT électrique ont été organisés à Cordon et Saint-Gervais. Ces activités ont permis aux participants de découvrir les trésors de l'art baroque alpin et la vie dans les alpages.

Le Festival Baroque a, quant à lui, accueilli 1 632 festivaliers, mettant en évidence la diversité et la richesse de l'offre culturelle baroque dans la région.

En 2022, 14 événements ont été soutenus par la CCPMB :

- *Le Festival Baroque du Pays du Mont-Blanc pour 42 000 euros,*
- *Le festival Les Petits Asticots pour 41 000 euros,*
- *Les Rencontres Combloranes pour 3 000 euros,*
- *La Fête de Notre-Dame de la Gorge aux Contamines-Montjoie l'Expo Grandeur nature pour 3 000 euros*
- *Les concerts « Tribute to Johnny » à Cordon pour 2 500 euros*
- *La Fête à l'Ancienne à Domancy pour 2 500 euros*
- *Le Summer Jazz à Megève pour 2 500 euros*
- *Les Musicales d'Assy à Passy pour 1 000 euros*
- *Le Salon du livre de Montagne à Passy pour 1 000 euros*
- *La résidence d'artiste au Jardin des Cimes, à Passy pour 1 000 euros*
- *Le Mont-Blanc d'Artistes à Praz-sur-Arly pour 3 000 euros*
- *Le Festival Mont-Blanc d'Humour à Saint-Gervais pour 2 500 euros*
- *Le festival Les Enfants d'Abord à Sallanches pour 2 500 euros*

Le projet « Les Petites Boucles Baroques » a été mis en place par la Communauté de Communes et les Communes afin de valoriser le patrimoine baroque de la région. Le travail sur les six parcours ludiques et immersifs en cours de création sur les communes des Contamines-Montjoie, Cordon, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais-les-Bains, et Combloux a fortement progressé en 2022. Chaque parcours aura son propre thème et proposera des outils ludiques originaux pour enrichir l'expérience. Les Communes et les spécialistes se sont réunis sous la conduite de la CCPMB et des cabinets - Teloa et la Forge d'Entremont.

Ces boucles offriront aux visiteurs une manière accessible et conviviale de **découvrir le patrimoine baroque.** Il est prévu d'inaugurer ces itinéraires au début de l'été 2023.

C. Des innovations touristiques pour valoriser et faire découvrir les richesses naturelles

Mettre en valeur le patrimoine naturel et offrir de nouveaux outils de découverte du territoire ont été les objectifs majeurs des nouveaux outils et réalisations de la CCPMB en 2022.

En 2022, la CCPMB, en collaboration avec les Communes, les cyclistes et les magasins de vélo, a entrepris un travail de **création et de promotion d'itinéraires cyclotouristiques.**

Cette initiative vise à enrichir l'offre touristique du territoire. Il s'agit de boucles thématiques conçues pour mettre en valeur les patrimoines architectural et naturel. Ces itinéraires soigneusement tracés regroupent des points d'intérêt (points d'eau, des plans d'eau...)

Jusqu'à présent, le territoire ne disposait que d'une seule boucle cyclotouristique, neuf circuits complémentaires adaptés à tous les niveaux, des cyclistes confirmés aux débutants, ont été ajoutés et classées en fonction des niveaux de difficulté (vert, bleu, rouge, noir). Ils viennent compléter les itinéraires cyclistes déjà existants dans le département.

Les informations relatives à ces boucles sont disponibles sur les sites internet de la CCPMB sedeplacer.ccpmb.fr/velo/cyclotourisme, de Savoie Mont-Blanc Tourisme, de Haute-Savoie Expérience et des offices de tourisme.

Le tracé gpx est téléchargeable pour les smartphones et les montres.

Pour faire connaître et valoriser ces nouvelles boucles, un flyer est mis à disposition des communes, des office de tourisme et des magasins de vélo.

Interreg ALCOTRA

PROJET À 14

En 2022, le **projet européen PITER Parcours** a été finalisé et notamment le projet piloté par la CCPMB intitulé **« Parcours, interprétation du patrimoine naturel et culturel ».** Réalisé dans le cadre du programme Interreg France-Italie ALCOTRA 2014-2020, ce projet a permis de créer une nouvelle offre touristique transfrontalière, mettant en valeur des projets situés au Pays du Mont-Blanc, dans la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, ainsi qu'en Vallée d'Aoste et dans le Valais.

Durant ces quatre années de travail, les partenaires du projet se sont engagés à dépasser les frontières de l'Espace Mont-Blanc et à donner une impulsion nouvelle à la découverte de lieux et de patrimoines d'une manière innovante.

Le 7 octobre, tous les partenaires se sont réunis à la Maison de la Réserve Naturelle de Passy pour marquer la clôture du projet.

Au Pays du Mont-Blanc, cette initiative a permis la **construction d'une coursive offrant un parcours scénographique chronologique, retraçant l'histoire passée, présente et future des riches ressources géologiques de la Réserve Naturelle de Passy** et du massif des Fiz. Cette installation a été complétée par la création d'un nouvel espace de projection à l'intérieur du bâtiment, offrant au public une immersion captivante au cœur de la nature. En complément, un livret de jeu d'exploration de la Réserve Naturelle a été élaboré.

Chiffres clés

ÉDITIONS DES TOPO GUIDES

2 100 exemplaires topoguide ski de randonnée en français
Nouveauté 2022
580 exemplaires en anglais

4 000 exemplaires topoguide raquette en français
Nouveauté 2022
910 exemplaires en anglais

1 050 cartes VTT

D. Stimuler la dynamique économique

En 2022, la CCPMB a marqué un engagement fort dans le domaine économique en mettant en place plusieurs initiatives clés. Du forum de l'emploi, favorisant le recrutement, aux aides financières destinées à dynamiser les commerces et artisans des centres-villes, en passant par la reprise de l'abattoir qui a généré une activité soutenue en interne, la CCPMB a multiplié les actions pour stimuler l'économie locale.

L'année 2022 a été marquée par **l'engagement de la CCPMB en faveur de l'emploi.** Constatant les difficultés rencontrées par les collectivités et les entreprises pour recruter, la CCPMB s'est mobilisée en partenariat avec les Communes pour organiser **le 1er Forum de l'emploi**, qui s'est tenu le 29 novembre au Parvis des Fiz à Passy.

Ce forum avait pour objectif de faire connaître les métiers des secteurs public et privé qui recrutent et s'adressait à un large public (demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, étudiants et lycéens en quête d'orientation ou de jobs saisonniers, etc.). Plus de 50 recruteurs représentant plus de 15 domaines d'activité ont participé à cet événement.

Les participants avaient ainsi l'opportunité de :

- échanger avec des professionnels en poste afin de mieux comprendre leur métier,
- découvrir les offres d'emploi disponibles sur le territoire,
- rencontrer les entreprises qui recrutent,
- déposer leur CV.

Cette journée a également été ouverte aux établissements scolaires, avec la participation de 8 établissements scolaires (collèges et lycées), accompagnées d'élèves âgés de 13 à 18 ans.

Cette nouvelle initiative a été saluée :

- les employeurs ont apprécié renouer le dialogue avec les candidats et établir des liens avec d'autres entreprises ou associations,
- les candidats ont apprécié la facilité d'accès aux recruteurs pour remettre directement leur CV.

Cette première édition a rencontré un franc succès, permettant plusieurs recrutements. Une deuxième édition est d'ores et déjà en cours de programmation pour le printemps 2023.

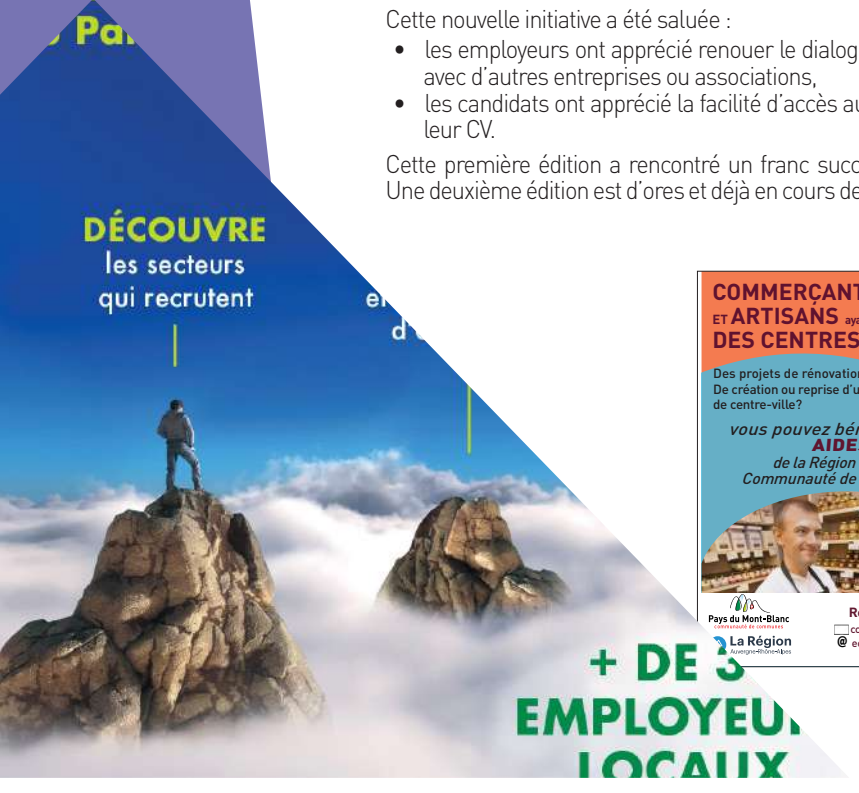

En juillet, la CCPMB a **repris en gestion directe l'abattoir,** mettant ainsi fin à la Délégation de Service Public (DSP) sur demande du délégataire et suite à la défaillance de la SAS Abattoirs Monts et Vallées. Cette décision avait pour objectif de **maintenir une activité essentielle pour le territoire et un service de proximité.** Cet établissement est le dernier abattoir public multi espèces (bovins, veaux, agneaux et porcs) de la Haute-Savoie,. Il est utilisé par environ 300 éleveurs, contribuant ainsi au développement de la filière de viande locale.

Cette reprise a coût de 975 318 euros à la collectivité dont 509 778 euros d'indemnisation de la valeur nette comptable des biens de retour et 300 000 euros d'avance de trésorerie du budget principal au budget abattoir.

Des travaux et des améliorations ont été entrepris tout au long de l'année afin de répondre aux critères nécessaires pour obtenir l'agrément sanitaire indispensable au fonctionnement de l'établissement. En effet, le changement de gestionnaire a entraîné la demande d'un nouvel agrément pour assurer la continuité de l'activité.

Cette gestion en régie est transitoire : un travail est actuellement en cours avec le Conseil Départemental pour créer un abatoir multi espèces à l'échelle du déparment à court terme. Afin de soutenir cette action, la CCPMB a fait un appel à la mobilisation du monde agricole.

En 2022, la CCPMB a entrepris une action visant à soutenir et à redynamiser les centres-villes des 10 communes. Elle s'est associée à la Région pour permettre aux commerçants et artisans des centres-villes ouverts à l'année de bénéficier d'une **aide financière du dispositif régional « Financer mon investissement commerce et artisanat ».**

Cette aide, disponible dans un premier temps jusqu'à la fin 2022, a été prolongée en 2023. Pour en bénéficier, les établissements doivent répondre à certains critères, notamment de lieux, de taille...

Les investissements éligibles concernent l'installation ou la rénovation du point de vente, qu'il s'agisse d'équipements neufs ou d'occasion. Le montant de l'aide accordée, plafonné à 50 000 euros hors taxes, est réparti à 20 % financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 10 % financés par la CCPMB.

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a alloué un budget de 50 000 euros spécifiquement pour cette opération, démontrant ainsi son engagement envers les commerçants et artisans locaux.

Cette aide se veut une réponse aux attentes des commerçants et artisans qui contribuent activement à la vitalité des centres-villes. Ce soutien financier est aussi un accompagnement des acteurs économiques locaux dans leurs projets d'installation et de rénovation, favorisant ainsi la dynamisation de nos centres-villes et le maintien d'une offre commerciale de qualité.

IV. Les moyens au service des actions et projets

A. Les services supports

Le service communication a continué de faire évoluer ses pratiques. En 2022, cela s'est concrétisé par la **refonte du bulletin d'information.**

Baptisé « Les Actus », ce nouveau support a adopté la forme d'un magazine de 24 pages, offrant une présentation détaillée des projets et réalisations de la collectivité, le tout agrémenté d'une abondance d'illustrations.

Publié deux fois par an, ce magazine donne un coup de projecteur sur diverses thématiques. Le premier numéro a notamment mis en avant les sujets de l'habitat et de la mobilité. Cette évolution témoigne de l'engagement continu du service communication à fournir une communication de qualité et à informer les citoyens de manière riche et captivante.

Les autres services de la CCPMB s'adaptent également et font **évoluer leur pratique.** C'est le cas, par exemple, de l'équipe d'entretien. Un travail de fond a été réalisé pour mettre en place un protocole hygiène et des commandes mutualisées pour les différents sites de la CCPMB en étant en lien avec les différents responsables (déchèteries, abattoir, aires d'accueil des gens du voyage...) et notamment en ayant réalisé un inventaire.

En 2022, le travail entamé précémment pour **améliorer les conditions de travail** se poursuit avec la modification de la participation employeur à la mutuelle labélisée. À partir du 1er janvier 2023, elle passera de 15 euros à 30 euros.

L'année 2022 a été marquée par la **poursuite de la collaboration avec les services des communes**, démontrant ainsi une volonté de coopération continue.

Concernant le **service d'instruction du droit des sols,** cette année a connu des avancées et lui a permis de renforcer son professionnalisme. La Commune des Contamines-Montjoie a rejoint le dispositif. Pour répondre à cette demande, un deuxième instructeur a été recruté en mars. De plus, une salle dédiée à l'accueil du public a été créée à la fin de l'année pour améliorer les échanges avec les usagers.

Au-delà de ce service, la **création du poste d'économe de flux** au sein de la CCPMB a été une nouvelle étape. Ce poste sera mis à disposition des Communes afin d'optimiser leur consommation et de les accompagner dans leurs efforts en matière d'économies d'énergie.

De plus, il convient de souligner le rassemblement dynamique des responsables des **ressources humaines,** qui ont travaillé ensemble tout au long de l'année. C'est dans ce contexte que le Forum de l'emploi a été organisé, offrant un site propice aux échanges et à la rencontre entre les employeurs et les chercheurs d'emploi (cf. p.18).

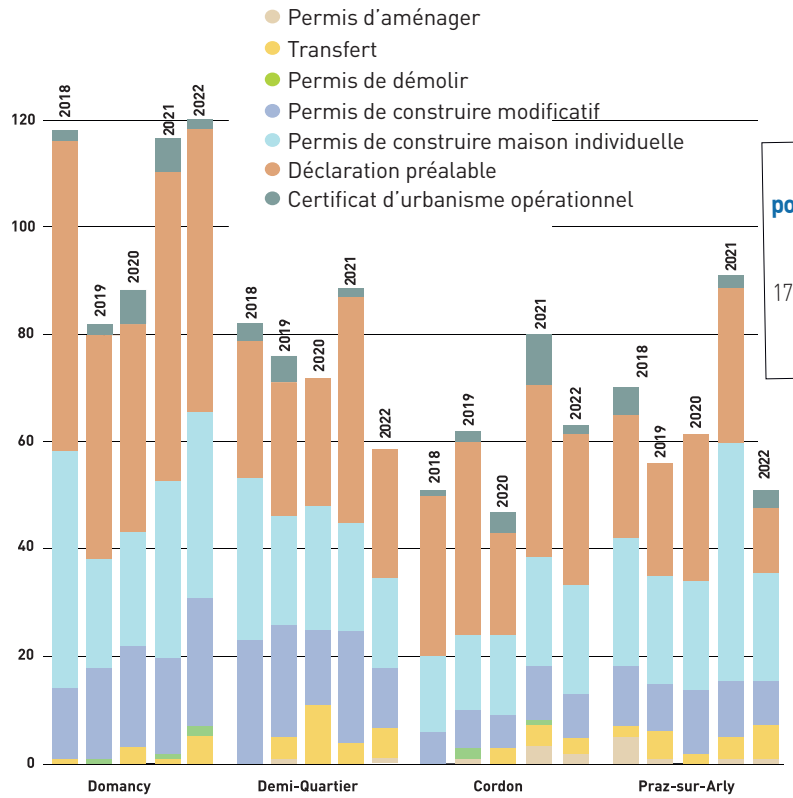

Nouveau
à partir du 1er avril 2022 pour Les Contamines-Montjoie
2 permis d'aménager
6 transferts
17 permis de construire modificatifs
28 permis de construire
56 déclarations préalables

Chiffres clés

SERVICE COMPTABILITÉ

+11 % d'écriture comptables par rapport à 2021, soit 424 actes comptables supplémentaires

+12 % de marchés publics supplémentaires par rapport à 2021

Chiffres clés

78 agents (hors saisonniers) au 31/12/2022 dont **51 hommes et 27 femmes**

11 salariés de l'Abattoir ont été transférés à la CCPMB

B. L'organigramme des services (fin 2022)

PRÉSIDENT
Jean-Marc Peillex

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES
Carole Renaud-Goud

INFORMATIQUE
Arnaud Labbe
Responsable et délégué protection données
Xavier Verdenal
Informatique dans les écoles

RESSOURCES HUMAINES, PRÉVENTION SÉCURITÉ
Nathalie Deschamps
Responsable
Stéphanie Pelloux*
Assistante de direction

COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES,
Elisabeth Amblard
Responsable
Thomas Farbos
Assistant / Chargé de communication multimédia

MOBILITÉ / HABITAT /ÉCONOMIE

RESPONSABLE
Laurie Cerioli

TRANSPORTS SCOLAIRES, TRANSPORT À LA DEMANDE
Sandrine Bochatay-Bouvard
Alyzée Coquelet
Stéphanie Pelloux*

MOBILITÉ
Aymeric Morestin

GENS DU VOYAGE
Julien Desreumaux
Référent
Maxime Bellin*

ÉNERGIE HABITAT
Lilly Martin
Quentin Ourdouillié

HABITAT/PLH
Martine Bazin*

APPLICATION DU DROIT DES SOLS
Nicolas Poulain
Instructeur responsable
Jacques Nicoud
Instructeur
Laurence Fournier
Assistante

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RESPONSABLE
Charlotte Marx

Eau
Jérémy Payen*
en cours de recrutement
Technicien assainissement collectif – eaux usées domestiques et industrielles

Climat/air/énergie
Anna Bourdichon
Maïa Nardelli
Jérémy Payen*
économe de flux
Julien Bibollet

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
Aurélie Deluermoz*
Sabine Deberles
Côme Angelvy

SENTIERS
Aurélie Deluermoz*

AGRICULTURE, FORÊT, PASTORALISME
Aline Pissard-Maillet

ESPACES NATURELS SENSIBLES
Romane Vidal

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE

RESPONSABLE
Amandine Chevenier

Comptabilité, finances et marchés publics
Géraldine Orset
Isabelle Ghizzo*

Subventions
Anne Baron*
Isabelle Ghizzo*
Suivi administratif
Martine Bazin*
Social / culture

Secrétariat général, suivi des assemblées, assistance juridique
Stéphanie Pelloux*
Assistante de direction
Catherine Challier
Amandine Sivaly*
Accueil, intendance, contrôle accès déchèterie

COOPÉRATION TERRITORIALE / ENTENTE
Nathalie Fort
Tourisme, promotion
Anne Baron*
suivi du projet européen PITER
Sébastien Lamouille
Patrimoine / Pays d'Art et d'Histoire

PENSION CANINE

RESPONSABLE
Vincent Stagni

PENSION CANINE
Pension, fourrière, dépôt de cadavres d'animaux
Gunther Lemarre
Stéphanie Picazo Y Caléro

ABATTOIR

RESPONSABLE
Gilles Tatin

Isabelle Mollier
Secrétariat, facturation
Nadine Pissard-Maniguet
Secrétariat, commerciale (20%)
En cours de recrutement
Responsable abattage
Sébastien Gauthier
Désossage
Denis Grandjacques
Responsable découpe
Virginie Maujean
Fabrication
Nathalie Mouton
Découpe
Alan Peronnard
Boucher polyvalent
Léon Socquet
Bouvier, achat
Agnès Socquet
Étiquetage
Vincent Baradel
2 postes vacants
conditionnement agroalimentaire
Joseph Santos
Chauffeur (50%)

PÔLE TECHNIQUE

RESPONSABLE
Cyril Foissac

Assistante administrative et technique
Amandine Sivaly*

DÉCHETS

Paul Dury
Responsable d'exploitation

LOGISTIQUE ET PLANIFICATION
Jean-Christophe Oury

COLLECTE
Chauffeurs
Eric Baudeau
Steve Bellito
Christian Chevalier
David Chistel
Anthony Delassalle*
Julien Fantuzzi
Vincent Leménager
Stéphen Lepers
Luciano Mazzarotto
Sylvain Moriondo*
Marcel Payraud
Philippe Peronnard
Jean-Luc Pierre
Philippe Pouillart
Franck Roy
Michel Santhune
Denis Socquet*
Ripeurs
Jean-Noël Brunet
Lionel Compois*

DÉCHÈTERIES
Gardiens
Chistophe Allard
Bernard Audinot
Richard Caux
Lionel Compois*
Mickaël Ferry
Sébastien Lançon
Mickaël Le Guillou
Gaëtan Simon
1 poste en cours de recrutement

ENTRETIEN / MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

Référent parc auto
Frédéric Chatel
Référents déchets
Anthony Delassalle*
Sylvain Moriondo*

Techniciens piscine
Florent Picco
Référent
Jérôme Marcotte*

MAINTENANCE, ESPACES VERTS, TRAVAUX
Laurent Lalonde
Référent bâtiment
Pascal Milici
Référent entretien
Jérôme Marcotte*
Maxime Bellin*
En cours de recrutement

GESTION DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Maitres nageurs sauveteurs
Matthieu Souilliez* (60%)
Hélène Sauzeau (50%)

Référent planning et occupation Centre sportif
Matthieu Souilliez*

** personne occupant plusieurs fonctions*
Mission temporaire et partagée avec la CC Vallée de Chamonix

Les créations de postes sur l'année 2022 :
au siège : un poste économe de flux (contrat de projet).
à l'abattoir :
- un poste de directeur de droit public à temps complet, filière technique, catégorie A.
- un poste d'employé administratif de droit privé à temps complet.
- un poste d'employé administratif de droit privé à temps non complet à 20 %.
- un poste de chauffeur de droit privé à temps non complet à 50 %.
- 7 postes d'employés techniques de droit privé à temps complet.

Une délibération a été prise pour permettre de recruter du personnel en intérim. Cette évolution est nécessaire pour régler temporairement les problèmes de recrutement (notamment à l'abattoir).

C. Les résultats financiers

Voté au conseil communautaire du 15 décembre 2021, suite au débat d'orientation du 24 novembre 2021, le nouveau calendrier permet de mettre rapidement en oeuvre les nouveaux projets. L'adoption du compte administratif s'est faite en mai, offrant ainsi l'occasion d'affecter les résultats excédentaires à de nouveaux projets.

Grâce à une politique de maîtrise des dépenses, la CCPMB dispose d'un budget stable et confortable, avec une augmentation de la capacité d'autofinancement et une réduction de l'endettement. Les principaux indicateurs sont positifs, ce qui permet aux élus de renforcer les actions, tout en maintenant des taux d'imposition maîtrisés. La gestion rigoureuse et l'amélioration du niveau de service restent des priorités pour la Communauté de Communes. La CCPMB a terminé l'année 2022 avec un excédent financier de 10,6 millions d'euros. Ce résultat est en augmentation par rapport à l'année précédente. Cette bonne santé financière traduit le travail de maîtrise des dépenses de fonctionnement dès 2018 et permet de soutenir les actions de la collectivité et d'accélérer la mise en place de projets en faveur du territoire.

RÉSULTATS BUDGET GÉNÉRAL

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2021	Résultat de clôture
Fonctionnement	8 699 215 €	11 826 182 €	+3 126 966 €	+5 966 133 €	+9 093 100 €
Investissement	2 303 751 €	1 722 288 €	-581 463 €	-494 102 €	-1 075 565 €
Budget total	11 002 967 €	13 548 470 €	+2 545 503 €	+5 472 030 €	+8 017 534 €
Reste à réaliser 2022	2 542 087 €	618 780 €	**+6 094 227 €** Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	1 923 306 €				

RÉSULTATS DU BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2021	Résultat de clôture
Fonctionnement	9 055 075 €	10 299 630 €	+1 244 555 €	+2 353 300 €	+3 597 855 €
Investissement	988 171 €	2 893 246 €	+1 905 074 €	+190 642 €	+2 095 717 €
Budget total	10 043 246 €	13 192 876 €	+3 149 630 €	+2 543 942 €	+5 693 573 €
Reste à réaliser 2022	2 376 068 €	- €	**+3 317 504 €** Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	-2 376 068 €				

RÉSULTATS DU BUDGET CHENIL

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2021	Résultat de clôture
Fonctionnement	211 345 €	435 997 €	+224 652 €	+21 060 €	+245 712 €
Investissement	167 538 €	67 060 €	-100 477 €	-62 204 €	-162 682 €
Budget total	378 883 €	503 058 €	+124 174 €	-41 143 €	+83 030 €
Reste à réaliser 2022	685 €	- €	**+82 345 €** Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	- 685 €				

Chiffres clés

44,94 MILLIONS DE BUDGET EN 2022

1 BUDGET GÉNÉRAL ET 5 BUDGETS ANNEXES

Chiffres clés

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITÉ

2,81 % - Cotisation foncière des entreprises

1,68 % - Taxe foncière propriétés bâties

7,01 % - Taxe foncière propriétés non bâties

RÉSULTATS ABATTOIR

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2021	Résultat de clôture
Fonctionnement	625 737 €	1 149 401 €	+523 663 €	+32 097 €	+555 760 €
Investissement	632 510 €	435 799 €	-196 710 €	-84 097 €	-280 807 €
Budget total	1 258 247 €	1 585 200 €	+326 953 €	-51 999 €	+274 953 €
Reste à réaliser 2022	17 490 €	- €	**+257 462 €** Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	-17 490 €				

RÉSULTATS DU BUDGET GEMAPI

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2021	Résultat de clôture
Fonctionnement	1 123 015 €	1 725 524 €	+602 508 €	+301 421€	+903 930 €
Investissement	190 925 €	222 245 €	+31 319 €	- €	+31 319 €
Budget total	1 313 941 €	1 947 769 €	+633 827 €	+301 421 €	+935 249 €
Reste à réaliser 2022	- €	- €	**+935 249 €** Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	- €				

RÉSULTATS DU BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2021	Résultat de clôture
Fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
Investissement	- €	- €	- €	+5 432 €	+5 432 €
Budget total	- €	- €	- €	+5 432 €	+5 432 €
Reste à réaliser 2022	- €	- €	**+5 432 €** Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	- €				

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

2CCAM : Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes

ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

CCVCMB : Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

CEE : Certificat d'Économie d'Énergie

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CT : Comité Technique

CTENS : Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CCFG : Communauté de Communes Faucigny Glières

CNM : Centre de la Nature Montagnarde

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

DPD : Délégué à la Protection des Données

EMB : Espace Mont-Blanc

FAB : Fonds Air bois

FAE : Fonds Air Entreprises

FNCCR : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

IEN : Inspection de l'Éducation Nationale

IFPEB : Institut Français pour la Performance du Bâtiment

PAH : Pays d'art et d'histoire

PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

PLH : Plan Local de l'Habitat

PLUI : Plan local de l'Urbanisme Intercommunal

PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère

PPT : Plan Pastoral Territorial

SCOT : Schéma de Cohérence Territorial

SICA : Société d'Intérêt Collectif Agricole

SITOM : Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

SM3A : Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents

SMBVA : Syndicat Mixte du Bassin Versant d'Arly

SNDEC : Syndicat National du Décolletage

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Le rapport d'activité annuel 2022 est réalisé et édité par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

Directeur de la publication : Jean-Marc Peillex - Co-directeur : Carole Renaud-Goud - Rédaction et conception graphique : Elisabeth Amblard - Crédit photos : ©CCPMB, Gilles Piel, Eric Thiolière, Basile Dunand, CNM, Espace Mont-Blanc-PITER, Département 74, Mairie de Saint-Gervais, Mairie de Cordon, Atmo Auvergne Rhône Alpes, Shutterstock. ©Juin 2023

COMBLOUX - CORDON - DEMI-QUARTIER
DOMANCY - LES CONTAMINES-MONTJOIE
MEGÈVE - PASSY - PRAZ-SUR-ARLY
SAINT-GERVAIS - SALLANCHES

Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

PAE DU MONT-BLANC
648, CHEMIN DES PRÉS CATON
741900 PASSY
04 50 78 12 10
CCPMB.FR